

Saint-Rémi-d'Amherst, le 12 janvier 2015

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst tenue le 12^e jour du mois de janvier 2015, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu
Ronald Robitaille
Yves Duval

Daniel Lampron
Carole Cardinal - Martineau

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

Mme la conseillère Denise Charlebois est absente, son absence est motivée.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Bernadette Ouellette, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : La liberté n'est pas l'absence d'engagement mais la capacité de choisir (Paulo Coelho)

Monsieur le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 12 janvier 2015

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 8 décembre 2014 & des séances extraordinaires du 15 décembre 2014
Résolutions numéros 211-14 à 249-14 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de décembre 2014
 - 4.01- Déboursés du 01/12/2014 au 31/12/2014 pour un montant total de 392 075,89 \$.
- 5- Correspondances
- 6- Administration générale
 - 6.01- Tournée des régions de la Fédération Québécoise des Municipalités.
Tenue d'une rencontre le 21 janvier à 19 :00 h à Sainte-Adèle
 - 6.02- Demande de Les Carrosseries M. St-Louis inc,
Désignation d'une fourrière au 1727, route 323 nord

- 6.03- Résolution autorisant le versement des subventions aux organismes sans but lucratif
 - 6.04- Résolution pour contribution annuelle à l'organisme Ici-Vendée. Comptoir d'informations touristiques
 - 6.05- Résolution autorisant l'achat de livres pour les deux bibliothèques
 - 6.06- Résolution pour indexation de la rémunération du personnel
 - 6.07- Résolution autorisant Madame Bernadette Ouellette, dga à signer tout document bancaire
 - 6.08- Résolution autorisant Madame Bernadette Ouellette, dga à signer les procès-verbaux, les règlements, les contrats et tous autres documents municipaux.
 - 6.09- Opérations forestières – secteur lac-des Mauves. Transport de bois H. Leggett & fils
 - 6.10- Entente CSL – CRSBPL & Municipalité pour partage de locaux
Compte rendu et suivi de la rencontre du 10 décembre 2014
 - 6.11- Adjointe administrative, modification à l'horaire de travail
- 7- Sécurité publique
- 7.01- Dépôt du bilan des interventions 2014 des premiers répondants et des pompiers
 - 7.02- Suivi des dossiers incendie
 - 7.03- Dépôt du rapport mensuel de la Sûreté du Québec
- 8- Travaux publics-voirie
- 8.01- Résolution autorisant le maire et le directeur général à signer tout document relatif au cautionnement pour l'entretien des chemins en hiver
 - 8.02- Déplacement de poteaux sur le chemin du lac-de-la-Sucrerie
Suivi de dossier
- 9- Hygiène du milieu & environnement
- 9.01- Écocentres municipaux
Suivi de la rencontre du comité technique du 17 décembre 2014 à la MRC des Laurentides
 - 9.02- Confirmation de l'engagement d'Alexandre Malo à titre d'éboueur
- 10- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- 10.01- Demande de dérogation mineure DM 09-2014, 513 chemin du-lac-Cameron.
Demande d'autorisation pour reconstruire sur fondation existante

10.02- Dépôt du bilan annuel des permis de construction

10.03- Partage de coûts de formation de Frédéric Marcil avec la Municipalité de Huberdeau

10.04- Suivi des dossiers

11- Loisirs et culture

11.01- Résolution pour signature du protocole d'entente d'embauche d'une ressource commune en loisirs en 2015 pour les Municipalités de la zone Ouest

12- Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de question(s)

15- Levée de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- RÉS 01-15: RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à la majorité

3- RÉS 02-15: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2014 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 15 DÉCEMBRE 2014

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014 et des séances extraordinaires du 15 décembre 2014, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

Que le procès-verbal du 8 décembre 2014 et des séances extraordinaires du 15 décembre 2014 soient adoptés tels que rédigés à l'exception de la résolution 225-14 qui est modifiée au sixième et dernier paragraphe comme suit;

"S'appliquent à compter de la présente doit être remplacé par le 1^{er} juillet 2014"

Résolutions numéros 211-14 à 249-14 inclusivement.

Adoptée à la majorité

4- RÉS 03-15: DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2014

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil ratifie les déboursés du mois de décembre 2014 pour un montant total de 392 075,89 \$.

Adoptée à la majorité

5- CORRESPONDANCES

5.01 REVUE QUORUM

Présentation par le directeur général de l'article parut dans l'Actualité en date du 16 décembre dernier relativement au coup d'œil sur la Société des Élus, initiative unique au Québec dont M. Bernard Lapointe est membre fondateur du projet.

5.02 RÉS 04-15 : DONS À CENTRAIDE – ACHAT DE BILLETS SOUPER BÉNÉFICE

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil achète deux billets au coût de 15 \$ chacun pour le souper bénéfice de Centraide par année par la Sûreté du Québec.

Adoptée à la majorité

5.03 DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2015-2016-2017

Selon l'information transmise par la MRC des Laurentides relativement au dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière dans dix municipalités, la richesse foncière a varié entre -4,42% et +5,68%. Ceci permet de croire selon le directeur général, une légère tendance à la baisse pour notre prochain rôle.

5.04 POURSUITE DE LA MISSION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT LAURENTIDES

Le Centre Local de Développement Laurentides nous indique la poursuite de leur mission en tenant compte d'une contribution municipale additionnelle de 20% et d'une réduction de l'horaire de travail à 4 jours par semaine et remercie la municipalité de son appui.

5.05 DEMANDE DU MAINTIEN DU SERVICE DE LA PROTECTION DE LA FAUNE AU CENTRE DES LAURENTIDES

Nous avons reçu un accusé réception à notre demande relative au maintien du service de la protection de la faune, toutefois le conseiller politique nous fait part du maintien de leur démarche tout en tenant compte de nos commentaires.

5.06 RÉS 05-15: CONTRIBUTION POUR LE 25^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISME L'ÉTINCELLE

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil débourse 200 \$ à titre de contribution pour le 25^{ème} anniversaire de l'Étincelle.

Adoptée à la majorité

6.01 RÉS 06-15: TOURNÉE DES RÉGIONS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Proposé par M. le conseiller M. Daniel Lampron

Que le conseil défraie les dépenses relatives pour la participation de M. Bernard Davidson et de Mme Carole Martineau à la rencontre qui aura lieu le 21 janvier 2015 à Sainte-Adèle.

Adoptée à la majorité

6.02 RÉS 07-15: DÉSIGNATION D'UNE FOURRIÈRE AU 1727, ROUTE 323 NORD

CONSIDÉRANT QUE la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QUE ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 1997;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

CONSIDÉRANT QU'une telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de "Les Carrosseries M. St-Louis inc";

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil désigne "Les Carrosseries M. St-Louis inc" propriété de M. Martin St-Louis à opérer une fourrière d'autos au 1727 Rte 323 Nord, Amherst, Québec J0T 2L0 et, de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité d'Amherst`

QUE "Les Carrosseries M. St-Louis inc" devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec;

QUE les installations de "Les Carrosseries M. St-Louis inc" devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité;

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis;

QUE "Les Carrosseries M. St-Louis inc" devra limiter l'entreposage à un maximum de quinze véhicules;

QUE "Les Carrosseries M. St-Louis inc" installera une clôture ou une haie opaque afin de ne pas être visible de la route 323;

Adoptée à la majorité

6.03 RÉS 08-15: OCTROI DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF EN 2015

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise le versement des subventions suivantes aux organismes sans but lucratif s'ils en font la demande en 2015 et rencontrent les conditions du règlement numéro 459-10 :

Polyvalente Curé-Mercure	100 \$
Prévoyance envers les aînés	100 \$
Fondation médicale des Laurentides	100 \$
Palliaccio	100 \$
Association Clair-Soleil	50 \$
L'Ombre-Elle	50 \$
L'Étincelle d'Amherst	300 \$
Fabrique de la paroisse St-Jean de Brébeuf	200 \$
Club Richelieu S.Q. La Ripousse	200 \$
Association des pompiers volontaires d'Amherst	200 \$
Les Loisirs de Saint-Rémi	200 \$ (versé pour l'activité du
Grand Prix sur Glace de Moto & VTT de Mont-Laurier)	

Adoptée à la majorité

6.04 RÉS 09-15: CONTRIBUTION ANNUELLE À L'ORGANISME ICI-VENDÉE, COMPTOIR D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité opère un comptoir touristique dans les locaux d'Ici-Vendée;

CONSIDÉRANT l'installation prochaine d'une borne interactive dans les locaux d'Ici-Vendée;

Considérant qu'une demande d'aide financière a été faite par l'organisme Ici-Vendée;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise le versement d'une contribution annuelle de cinq mille sept cents dollars (5 700 \$) à l'organisme Ici-Vendée, tel que prévu au budget.

Adoptée à la majorité

6.05 RÉS 10-15: ACHAT DE LIVRES POUR LES DEUX BIBLIOTHÈQUES

Proposé par M. le conseiller M. Robitaille

Que le conseil autorise un budget de 1 000 \$ par bibliothèque pour l'achat de livres et d'autres biens culturels en 2015.

Adoptée à la majorité

6.06 RÉS 11-15: INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise une indexation de la rémunération de l'ensemble du personnel et des élus de l'ordre de deux pour cent (2%) pour 2015.

Adoptée à la majorité

6.07 RÉS 12-15: AUTORISATION À MME BERNADETTE OUELLETE A SIGNER LES DOCUMENTS BANCAIRES

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil autorise Madame Bernadette Ouellette à signer tous les documents bancaires.

Adoptée à l'unanimité

6.08 RÉS 13-15: AUTORISATION À MME BERNADETTE OUELLETE A SIGNER TOUS DOCUMENTS MUNICIPAUX

Il est proposé par M Gaston Beaulieu

Que le conseil autorise Madame Bernadette Ouellette à signer tous documents municipaux tels que procès-verbaux, règlements, contrats pour la Municipalité et autres.

Adoptée à l'unanimité

6.09 OPÉRATIONS FORESTIÈRES – SECTEUR LAC-DES-MAUVES TRANSPORT DE BOIS H. LEGGETT ET FILS

Suivi de la rencontre du 24 novembre dont participait "Transport de bois H. Leggett et fils, le MRN ainsi que la municipalité d'Amherst.

Le forestier semble avoir une ouverture à s'engager à respecter les mêmes conditions que celles imposées à Scierie Carrière dans l'opération de ses activités de transport. Une prochaine rencontre est prévue le 15 janvier 2015.

6.10 RÉS 14-15: CSL – CRSPBL ET MUNICIPALITÉ POUR PARTAGE DE LOCAUX

CONSIDÉRANT le projet d'entente entre le CSL – le CRSPBL et la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la CSL a demandé l'utilisation de nos locaux durant la mise en place du projet à compter du mois d'avril;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise le directeur général à entreprendre toutes les démarches nécessaires dans la mise en place de cette entente et accorde le droit à la CSL d'utiliser les locaux de la municipalité.

Adoptée à la majorité

6.11 RÉS 15-15: ADJOINTE ADMINISTRATIVE - MODIFICATION A L'HORAIRE DE TRAVAIL

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil accepte le nouvel horaire de 4 jours par semaine de Madame Mylène Charlebois.

Adoptée à la majorité

7.01 DÉPÔT DU BILAN DES INTERVENTIONS 2014 DES PREMIERS RÉPONDANTS ET DES POMPIERS

M. Yves Duval, directeur du service incendie dépose le bilan des interventions pour 2014. Un total de 147 interventions dont entre autre 33 interventions incendie et 101 interventions premiers répondants.

De plus, 8 jours de prévention résidentielle ont permis de visiter 327 résidences dont 113 étaient occupées.

7.02 RÉS 16-15: PRÊT ÉQUIPEMENT INCENDIE

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise le prêt d'équipement incendie ainsi que les vêtements de protection des pompiers pour la journée d'activité du Grand Prix sur glace de Moto & VTT de Mont-Laurier qui aura lieu les 21 et 22 février 2015.

Adoptée à la majorité

7.03 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pas reçu

8.01 RÉS 17-15: CAUTIONNEMENT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité exige un cautionnement pour l'octroi de ses contrats;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur "Les Bois Rond enr" ne peut rencontrer cette exigence pour la troisième année d'exécution du contrat;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur "Les Bois Rond enr" propose de céder une hypothèque légale sur sa propriété;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil autorise M. le Maire Bernard Lapointe et M. Bernard Davidson, directeur général à signer tous documents légaux relatif au cautionnement pour l'entretien des chemins en hiver.

Adoptée à la majorité

8.02 DÉPLACEMENT DE POTEAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-DE-LA-SUCRERIE

Compte tenu des coûts élevés pour le déplacement de poteaux, le dossier est suspendu pour quelque temps afin de permettre l'analyse d'autres options.

9.01 ÉCOCENTRES MUNICIPAUX – SUIVI DE LA RENCONTRE DU 17 DÉCEMBRE 2014

Considérant que l'utilisation des écocentres va s'intensifier au cours des prochaines années, il est convenu de maintenir la position à l'effet que les coûts d'opération soit assumé par l'ensemble des municipalités.

9.02 RES 18-15: CONFIRMATION DE L'ENGAGEMENT D'ALEXANDRE MALO À TITRE D'ÉBOUEUR

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil confirme l'engagement de M. Alexandre Malo à titre d'éboueur afin de remplacer un récent départ.

Adoptée à la majorité

10.01 RÉS 19-15: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM09-2014, 513 CHEMIN DU LAC CAMERON – RECONSTRUIRE SUR FONDATION EXISTANTE

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM09-2014 concernant le 513 chemin du Lac-Cameron pour la reconstruction sur la fondation existante;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être refusée, la parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Après délibérations du conseil,

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la demande de dérogation mineure DM09-2014 soit refusée.

Adoptée à la majorité

10.02 DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DES PERMIS DE CONSTRUCTION 2014

La valeur totale des permis émis au niveau de la municipalité en 2014 s'élève à 5 194 600 \$ représentant une hausse de 47% comparativement à l'année 2013.

10.03 RÉS 20-15: PARTAGE DE COÛTS DE FORMATION DE FRÉDÉRIC MARCIL AVEC LA MUNICIPALITÉ DE HUBERDEAU

CONSIDÉRANT QUE M. Frédéric Marcil travaille pour la municipalité d'Amherst et pour la municipalité de Huberdeau en alternance;

CONSIDÉRANT QU'une formation pour M. Frédéric Marcil aura lieu le 24 janvier 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Huberdeau a manifesté l'intention de partager les coûts de formation de M. Frédéric Marcil;

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil accepte de partager le coût de cette formation et de rémunération de M. Frédéric Marcil avec la municipalité de Huberdeau de l'ordre de 50% - 50% ainsi que toute autre formation ultérieure incluant la rémunération.

Adoptée à la majorité

10.04 SUIVI DES DOSSIERS

Aucun nouveau dossier

**11.01 RÉS 21-15: PROTOCOLE D'ENTENTE - EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE
COMMUNE EN LOISIRS EN 2015 POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA ZONE
OUEST**

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil confirme l'embauche d'une ressource commune en loisirs pour 2015 pour les municipalités de la zone ouest et autorise le Maire et le directeur général à signer le protocole d'entente pour et au nom de la municipalité.

Également que Madame la conseillère Denise Charlebois soit mandatée pour représenter la municipalité dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

15 RÉS 22-15: LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

Bernard Lapointe, maire

Bernadette Ouellette,
secrétaire-trésorière adjointe et directrice
générale adjointe